

Informations de base	
<p>2019/0246(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Instauration de limites de capacité pour le cabillaud de la Baltique orientale, la collecte de données et les mesures de contrôle en mer Baltique, ainsi que l'arrêt définitif pour les flottes pêchant le cabillaud de la Baltique orientale</p> <p>Modification Règlement 2014/508 2011/0380(COD) Modification Règlement 2016/1139 2014/0285(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche 3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)</p> <p>Zone géographique</p> <p>Mer Baltique région</p>	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/0246(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement 2014/508 2011/0380(COD) Modification Règlement 2016/1139 2014/0285(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 043-p2
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	PECH/9/01787